

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Nièvre Année scolaire: 2022-2023

ANNEXE 2 : FICHE INDIVIDUELLE - INDEMNITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (Remplir une fiche par action)

			*
Nom de l'école et RNE :			
Fonction:			
Intitulé de l'action concernée :			
Type d'implication	***************************************		
Animation de g scolaire):	roupe d'enfants	hors temps scolaire (temps	oériscolaire ou extra-
OUI NON			
Nombre d'heures pour l la période septembre –		mps Scolaire : (le volume h	noraire est calculé sur
Détail des heures d'ani	mation :		
Date ou fréquence	Durée	Contenu	Nombre d'élèves concernés
			· Le
groupement d'écours NON Nombre d'heures pour calculé sur la période s	coles) : la coordination eptembre – juin)	hors temps Scolaire: (le	
Au niveau : de l'éco		d'un groupement d'écoles □	Nombre d'élèves
Date ou fréquence	Durée	Contenu	concernés
			4.8
			1
Activité bénévole : OUI	□ NON □		
Certifié exact le : Signature de l'enseigna	ant :		
Á retourner à l'IEN de	votre circonscri	ption pour le vendredi 2 juin	2023.
Vu et transmis le : Signature IEN :			

Á retourner à la dosep par mail à l'adresse : dos58.cs@ac-dijon.fr pour le vendredi 9 juin 2023.